

Société civile : Ong et autres
acteurs impliqués

8

Société civile : ONG et autres acteurs impliqués



CARI
édition
août 2003

Introduction

Les mouvements de la société civile ont, dès le sommet de la terre à Rio en 1992, été très sensibles à la question de la lutte contre la désertification en tant que composante des problèmes d'environnement mondial. Toutefois, leur participation à la mise en œuvre de la Convention a surtout été l'action des ONG de développement africaines et des ONG d'environnement européennes.

Fortement souhaité par les pays Parties et le secrétariat de la CCD, le RIOD (Réseau international des ONG sur la désertification) constitue le réseau international d'ONG relié à la problématique de la désertification mis en place dès 1994. Suite à diverses difficultés fonctionnelles liées à l'étendue mondiale du réseau au regard des moyens disponibles et de la faible structuration des organisations constitutives, les finalités du RIOD ainsi que ses modalités de fonctionnement sont remises en débat pendant la COP 6 à l'occasion de la fin du mandat de la dernière Unité de facilitation et de l'évaluation qui l'accompagne.

D'autres réseaux régionaux d'acteurs sont toutefois apparus au cours des années 2001 et 2002 dont le GTD (Groupe de travail désertification — France) et l'eniD (european network initiative on Désertification) pour l'Europe de l'Ouest et du Nord. D'une manière générale, les mouvements de la société civile ont pour objectifs :

- le plaidoyer pour le respect de leurs engagements en direction de leurs institutions nationales et internationales ;
- le renforcement de la participation de la société civile dans la mise en œuvre de la CCD ;
- l'apport de leur expertise dans les programmes et projets ;
- l'information, la formation et la sensibilisation de l'opinion publique et des décideurs ;
- et l'augmentation de l'aide publique au développement pour la mise en œuvre de la CCD.



La participation des ONG

QUELLE LÉGITIMITÉ ?

Les ONG sont des acteurs importants et de plus en plus reconnus de la coopération internationale, ceci depuis le constat de leur rôle plutôt positif face au triste constat de la « décennie du développement perdu » et d'échec des politiques de développement issues des « trente glorieuses ».

C'est également une réalité dans le processus de mise en œuvre de la CCD malgré le fait que les ONG ne soient pas considérées comme Parties dans les négociations et qu'elles n'ont, par conséquent, pas de droit de vote à la COP. Il n'est d'ailleurs pas certain que cette situation soit uniquement un handicap car elle permet une parole plus libre sur les questions les plus délicates.

Par ailleurs, les nombreux passages du texte de la Convention qui appellent à la participation de la société civile ainsi que l'implication à la base auprès des populations affectées, ajoutée à l'expertise accumulée font des ONG des acteurs non seulement privilégiés mais légitimes des Parties.

L'implication des ONG africaines est la plus importante en nombre, ce qui se conçoit compte tenu de la place privilégiée occupée par l'Afrique dans la Convention. L'implication des ONG des pays du Nord et donateurs a malheureusement été trop faible jusqu'à ce jour pour toutes sortes de raisons allant du malentendu sur le mot désertification à une interprétation erronée de la Convention dans les pays développés. Par voie de conséquence la lutte contre la désertification n'est pendant très longtemps pas apparue clairement dans les lignes budgétaires de l'aide publique au développement. Ce qui n'est pas nommé n'existe pas.

Ce handicap semble promis à de meilleurs lendemains par suite de la montée en puissance du lien entre les trois Conventions, de l'affirmation du développement durable au plan international, de la mobilisation accrue de l'Union européenne et des pays qui la composent. L'eniD est à cet égard un exemple révélateur.

Au plan de la structuration internationale, le RIOD était censé constituer un réseau international fédérant les ONG du monde entier un peu à l'image des Nations unies. Les problèmes liés à ce type de structure à cette échelle ne se sont pas fait attendre entre tentatives de prises de pouvoir, d'instrumentalisation, d'insuffisance de viabilité financière et organisationnelle... L'un des problèmes majeurs étant le faible nombre d'acteurs structurés pour cette mission pour former une base solide à l'édifice ! L'avenir de ce réseau est donc remis en débat après deux ans de travail d'une ONG canadienne (Solidarité Canada Sahel) assurant une fonction de facilitation dont l'évaluation permettra de dégager les pistes pour l'avenir.

D'une façon générale, on peut dire que si les ONG présentes aux COP détiennent une véritable expertise en matière de lutte contre la désertification, elles sont trop majoritairement africaines et trop faiblement armées pour effectuer un plaidoyer efficace et argumenté pour une Convention qui a besoin d'alliances fortes entre sociétés civiles du Nord et du Sud. Toutefois, le changement est amorcé et l'émergence de réseaux régionaux ancrés dans la réalité locale est certainement une bonne nouvelle. Il reste à fédérer le mouvement.

PARTICIPER COMMENT ?

Pour participer à la Conférence des Parties, les ONG doivent être accréditées c'est-à-dire suivre une procédure d'accréditation auprès du Secrétariat (cf. accréditation des Ong). La décision d'accréditation est prise par la COP. Mais, il est également possible de participer en demandant de bénéficier de l'accréditation d'une ONG existante.

La participation aux COP, n'est en général pas prise en charge financièrement par la CCD sauf pour des ONG du Sud selon des critères à l'appréciation du Secrétariat.

Au cours des COP, les ONG participent aux travaux en tant qu'observateurs aux plénières et autres réunions. De même, pour les séances du CRIC ou du CST. Les ONG peuvent intervenir dans les débats sans droit de vote. Toutefois, dans de nombreux groupes de travail, les participants ne font pas de différence entre participants ONG et membres d'une délégation d'un pays Partie.

La plupart du temps et sur des questions essentielles, la contribution des ONG est sollicitée, dans ce cas un document martyr circule au sein des ONG – (RIOD et autres réseaux) et la communication est faite en plénière.

Durant les COP, sont prévues deux temps de plénière réservés aux ONG et dénommées ODS (open dialogue session). Ces sessions portent sur un thème défini à l'avance et préparé sous forme de communications et d'un débat collectif.

Dans tous les domaines de participation des ONG, le plus important est certainement celui de l'implication dans les actions de terrain et des contributions aux PAN des pays affectés. C'est là, dans la proximité de la société civile et des pouvoirs publics dont elles sont issues que leur rôle est déterminant par leur capacité d'entraînement. Dans de trop nombreux pays, leur rôle reste encore difficile car la reconnaissance de la participation de la société civile n'est toujours pas acceptée, voire combattue malgré les engagements ratifiés par le pays dans la Convention.

Pour les ONG européennes, la situation est différente et nombre d'entre elles sont cooptées dans les délégations des pays pour leur expertise. Leur chantier est triple : le vaste chantier de mobilisation de la société civile occidentale dans son ensemble, le plaidoyer auprès des institutions nationales et des bailleurs de fonds, le renforcement des capacités des acteurs et des partenariats Nord-Sud.

La mobilisation de nouveaux acteurs en matière de coopération internationale, en particulier les collectivités locales, constitue également une urgence à leur portée.



LES ARTICLES DE LA CONVENTION QUI LÉGITIMENT LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Il n'y a pas moins de 22 références sur le rôle et la participation de la société civile, de la population locale, des femmes et des jeunes dans le corps principal du texte de la Convention des Nations unies de lutte contre la désertification. Cette tendance est reprise dans les annexes régionales avec une dizaine de références en moyenne dans chaque annexe.

C'est dire que la mise en œuvre de la CDD est un champ important de participation des organisations non gouvernementales qui peuvent se prévaloir d'une légitimité fondée sur un ensemble de dispositions prévues dans les textes officiels.

Chapitres de la Convention	Articles concernés	Modalités de participation de la société civile
Introduction de la Convention	Art. 3c — Principes	Partenariat avec les ONG
Dispositions générales : obligations des Parties	Art. 5d — Pays touchés Parties Art. 6d — Pays non touchés Parties	Sensibilisation, femmes, jeunes Mobilisation de fonds
Section 1 : Programmes d'action	Art. 9,3 — Approche générale Art. 10,2, f — Programmes d'action nationaux Art. 13, b — Appui à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action Art. 14, 2 — Coordination aux stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes d'action	Elaboration, suivi et mise en œuvre des programmes d'action Participation effective à la prise de décision, la planification, la mise en œuvre, l'examen des PAN Implication dans les programmes pilotes et amélioration des possibilités d'appui Implication dans la coordination des PAN pour maximiser les effets de l'aide et rendre plus efficace l'appui de la coopération internationale dans les pays en développement Parties
Section 2 : Coopération scientifique et technique	Art. 16d — Collecte, analyse et échanges d'expériences Art. 18, 2a — Transfert, acquisition, adaptation et mise au point de technologies	Mise à profit du savoir-faire et de l'expertise de la société civile Protection, utilisation et valorisation des connaissances, technologies et savoirs traditionnels
Section 3 : Mesures d'appui	Art. 19 — Renforcement des capacités, éducation et sensibilisation du public 1, (a) Art. 19, 2 Art. 19, 3 (a) à (f) Art. 19, 4	Promotion du renforcement des capacités et éducation et sensibilisation du public Examen des capacités et des installations d'éducation et de sensibilisation et leur renforcement Entreprendre et appuyer des actions des programmes de sensibilisation dans les pays touchés Parties et dans les pays non touchés Parties Coopérer avec les réseaux régionaux pour éviter les doubles emplois
Mécanismes et moyens financiers	Art. 6 d — Obligation des pays Parties développés Art. 20, d et 20, 4 — Ressources financières Art. 21 c — Mécanismes financiers Art. 21 d — Mécanismes financiers Art. 21 3 — Mécanismes financiers Art. 21, 5 — Mécanismes financiers	Mobilisation de fonds Méthodes novatrices et mécanismes de mobilisation de fonds Information sur les modes et dispositions de financement Création de fonds et autres mécanismes Emploi rationnel des ressources disponibles, faciliter l'accès au plan local Coopération, le mécanisme mondial
Institutions : la Conférence des parties	Art. 22, 2h — Conférence des Parties	Sollicitation par la conférence des Parties pour services et informations



L'accréditation, une opération simple qui démontre un engagement.

Les réseaux d'intervention

A L'ÉCHELLE MONDIALE, LE RÉSEAU INTERNATIONAL DES ONG SUR LA DÉSERTIFICATION RIOD

Le Réseau international des ONG sur la désertification (RIOD) a pour mission de promouvoir et de renforcer la participation de la société civile à la mise en œuvre de la Convention de lutte contre la désertification (CCD) à tous les niveaux, et particulièrement dans le cadre des Programmes d'actions nationaux (PAN).

Le RIOD est un réseau mondial d'ONG et d'OCB (Organisations communautaires de base) qui œuvrent dans le domaine de la lutte contre la désertification. Il a été mis en place en tant que structure de facilitation lors d'une rencontre internationale tenue à Ouagadougou en novembre 1994.

Les objectifs du RIOD sont :

- faciliter le réseautage, l'échange d'information et le partage des expériences au sein de la société civile ;
- faciliter le renforcement des capacités des membres du RIOD pour la mise en œuvre de l'UNCCD ;
- développer et promouvoir les partenariats entre les différents acteurs à tous les niveaux ;
- promouvoir un cadre de concertation et des mécanismes de pression pour influencer les politiques et favoriser la participation de la société civile à la mise en œuvre de la CCD ;
- développer des stratégies et des méthodes novatrices pour lutter contre la désertification.

Le réseau est une structure de facilitation souple et décentralisée, constituée de points focaux aux niveaux nationaux et régionaux.

Ces points focaux régionaux représentant une région ou un groupe de pays sont regroupés au sein du Comité général de coordination (CGC).

Le CGC est composé de seize membres issus des cinq régions du RIOD (Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, ECE et OCDE) selon le taux de représentation suivant : Afrique 6, Asie 3, Amérique latine et Caraïbes 3, Europe de l'Est et du Centre 1, OCDE 3. Le RIOD favorise la participation active des femmes et encourage une représentation équilibrée entre les sexes à tous les niveaux.

La coordination des activités (secrétariat) est assurée en alternance par une organisation élue pour ce mandat parmi les membres du CGC. Depuis la création du RIOD, ELCI Kenya (1994), ENDA TM Sénégal (1998) et SCS jusqu'en août 2003 ont exercé cette responsabilité. A partir de septembre 2003, une autre organisation assurera le secrétariat du RIOD.

Attention : suite à COP6 (août 2003), les coordonnées de l'Unité de Facilitation du RIOD changeront. Contacter le CARI pour obtenir la nouvelle adresse.



Points focaux régionaux :

Afrique

Uwtpm (Uganda)
Mme. Ruth Mubiru
Tel : 256-41-345597
Courriel : uwtpm@infocom.co.ug

Zambia Alliance Of Women (Zambia)
Mme. Lillian Mushota
Tel : 260-1 254 134
Courriel : zaw@zamnet.zm

Congac (Cameroon)
Dr. Jacqueline Nkoyok
Tel : (237) 402602
Courriel : congac@camnet.cm

Avd (Burkina Faso)
M. Florent Ouedraogo
Tel : (226) 370894
Courriel : avd@riod-ao.bf

Area-Ed m. (Algeria)
M. Mounir Bencharif
Tel : 213 21 69 85 80
Courriel : area@wissal.dz

Nest (Nigeria)
Prof. Enoch Okpara
Tel : 234-2 81 02 644
Courriel : nestnig@nest.org.ng

Asie

Youth For Action (India)
M. Venkhat Ramanaya
Tel : 91-40-7632474
Courriel : yfa@hdl.vsnl.net.in

Cenesta (Iran)
Mme. Catherine Khadija Razavi
Tel : 9821 89 57 922
Courriel : khadija@cenesta.org

Biostan (Uzbekistan)
M. Oleg Tsaruk
Tel : 99871-191-3935
Courriel : ots@physic.uzsci.net

Amérique latine et Caraïbes

- Point focal régional et membre du GCC
Fundación del Sur (Argentina)
Mr. Juan Luis Mérega
Tel: 54-11-43618549
E-mail: jlmeraga@fundasur.org.ar
Web site : www.fundasur.org.ar

- Point focal sub-régional de la région andine et membre du GCC
Proterra (Perú)
Mr. Carlos Andaluz
Tel: 51-1-446 6363
E-mail: andaluz@millicom.com.pe

- Point focal sub-régional de la région cone sud et membre alternante du GCC
Accion por la tierra/ earth action network
MS. Viviane Castro Salinas (Chile)
Tel: +56-2-735 7559
E-mail: santiago@earthaction.tie.cl
Web site : www.earthaction.org/es

- Point focal sub-régional des Caraïbes et membre du GCC
Caribbean Network for integrated Rural Development (CNIRD)
Ms. Zakiya Wadada (Trinidad y Tobago)
Tel: (868) 662-6473
E-mail: zwadada@hotmail.com
Web site : www.cnird.org

- Point focal subrégional de la région Mesoamérique et membre alternante du GCC
Riod-Mex
Mr. Eduardo Menocal (Mexico)
Tel: 525-2735986/8491306
E-mail: riodmex@laneta.apc.org

Europe centrale et orientale

Eco-Club Tapan (Arménie)
M. Grant Sargsyan
Tel : (3742) 73.33.22
Courriel : grant_tapan@infocom.am

Europe occidentale

Arbeitsgruppe Desertifikation (Allemagne)
M. Jürgen Gliese
Tel : 49-69 61 99 37 06
Courriel : ag.d@gliese.de

Australie – Pacifique

-Réélection en cours

Amérique du Nord

Scs (Canada)
M. Bernard Bohmert
Tel : (450) 756-0011
Courriel : credil@videotron.ca

Secrétariat international RIOD
Mme. Rosario Ortiz, gérante de projets RIOD
Solidarite Canada Sahel (Scs)
4837 Rue Boyer t suite 250
Montréal, Québec, Canada H2J 3E6
Tel: (514) 522-6077 poste11
Fax: (514) 522-2370
Courriel : r.ortiz.scs@vl.videotron.ca

Comite Ad - Hoc Riod - Scs
Mme. Lyne Caron
Courriel : l.caron.scs@vl.videotron.ca

M. Frederike Knabe
Courriel : knabe@fox.nstn.ca

Credit
M. Bernard Bohmert
Courriel : bohmert@satelcom.qc.ca

Alternatives
M. Charles Mugiraneza
Courriel : charlesm@alternatives.ca

A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE, EUROPEAN NETWORK INITIATIVE ON DÉSERTIFICATION

ENiD

8.3

L'eniD (European network initiative on Désertification) est un réseau d'acteurs européens de la société civile impliqué dans la mise en œuvre de la CCD. Créé en 2001, le réseau compte actuellement 6 organisations et réseaux opérationnels dans les zones sèches et en Europe et basés en Allemagne, Danemark, France, Norvège, Royaume-Uni, Pays-Bas dont ils constituent aussi les points focaux nationaux.

Les structures qui composent l'eniD ne sont pour la plupart pas exclusivement centrées sur la lutte contre la désertification, mais plus largement impliquées dans le développement durable, la protection de l'environnement, l'agriculture, la lutte contre la pauvreté, etc., dans les zones sèches.

EniD se donne pour vocation de suivre et d'appuyer le processus de mise en œuvre de la CCD en général et de l'approche participative, en particulier, l'eniD considère cette approche comme essentielle sur le chemin du développement durable.

L'initiative de l'eniD s'entend comme une contribution spécifique aux efforts de la communauté internationale d'acteurs issus de la société civile. En particulier, l'eniD tente de renforcer leur coopération et leurs capacités afin d'apporter plus de soutien aux partenaires des pays affectés. Sont considérés comme axes prioritaires les implications :

- dans la prise de décision ;
- dans le processus de mise en œuvre ;
- dans l'évaluation.

Les membres de l'initiative ne sont pas seulement actifs dans le processus de mise en œuvre de la CCD dans leur pays respectif, mais également dans de nombreux partenariats avec la société civile dans les pays affectés.

L'eniD se mobilise pour :

- la mise en œuvre opérationnelle et la compréhension de la Convention des Nations unies de lutte contre la désertification, particulièrement dans la société civile et le secteur public ;
- favoriser et appuyer la concertation, la coopération et les partenariats entre les acteurs de la société civile et les autres acteurs en stimulant leur implication active et leurs compétences dans tous les domaines concernés par la mise en œuvre de la CCD ; les groupes et organisations à la base sont particulièrement visés ;
- élaborer des contributions sur la substance et les procédures au cours des rencontres régionales et internationales qui gèrent le processus de prise de décision sur la mise en œuvre de la CCD ;
- maintenir et renforcer le dialogue avec les institutions concernées aux niveaux national, régional et international.

Depuis sa création, l'eniD agit en tant que point focal du RIOD pour l'Europe de l'Ouest.



contacts :

Gitte Motzfeld et Solveig Raahein Gronsdal
Drylands Coordination Group
Postabox 5001
1432 AS, Norway
Tel : +47 64 94 98 23 ; + 47 22 35 10 10 ; + 47 64 94 99 50
Fax : + 47 22 35 20 60
Gitte@u-fondet.no et Dcg@noragric.nlh.no
<http://www.drylands-group.org>

Jürgen Gliese
AG Desertifikation
Schifferstrasse 33 a 60594 –
Frankfurt am Main Germany
Tel : +49 69 61993706
Fax : + 49 69 61993707
d.visions@gliese.de
<http://www.forumue.de>

Marie Josée van der Werff ten Bosch
Both ENDS
Nieuwe Keizersgracht 45 1018 VC
Amsterdam, The Netherlands
Tel : +31(0)20 6230823
Fax : +31(0)206208049
Desertification@bothends.org
<http://www.bothends.org>

Patrice Burger
GTD – CARI/CRID
Rue du Courreau, 34 380 Viols le Fort, France
Tel : + 33 (0) 467 556118
Fax : + 33 (0) 467 557437
Cariassociatio@aol.com
<http://www.cari.asso.free.fr>

Vibeke Munk Petersen
DANISH 92 GROUP
Private : Ryesgade 73 A, I, 2100 Copenhagen, Denmark
Private + 45 2858 4565
Private Vibekemunkpetersen@oncable.org
<http://www.g2grp.dk/inenglish/hovedsid.htm>

A L'ÉCHELLE FRANÇAISE, LE GROUPE DE TRAVAIL DÉSERTIFICATION

GTD

Créé en 2000, le GTD (Groupe de travail désertification français) est né de l'initiative d'acteurs français engagés au plan international et de leur constat d'un déficit de connaissances et de débats sur la lutte contre la désertification au plan national.

L'initiative est portée par le CARI (Centre d'actions et de réalisations internationales) dans le cadre du collectif CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement).

Le GTD est un consortium composé essentiellement d'acteurs français mobilisés dans le domaine de la lutte contre la désertification et la mise en œuvre de l'accord international que constitue la « Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique » - UNCCD. Les personnes qui le composent sont issues d'ONG, d'organismes scientifiques ou de formation, de structures fédératives professionnelles ou associations, et d'experts indépendants. La participation au GTD se fait par cooptation des membres.

SES OBJECTIFS

- Appuyer la mise en œuvre de la Convention et des activités de lutte contre la désertification dans les négociations européennes et internationales : suivi des négociations, élaboration de positions nationales et européennes, plaidoyer et propositions à l'attention des décideurs.
- Renforcer l'information et sa mise en pédagogie auprès des acteurs, des décideurs et du grand public en France et auprès des partenaires étrangers des opérateurs français :
 - clarifier les concepts et la compréhension du processus de désertification et de la lutte contre la désertification ;
 - communiquer sur les activités existantes en matière de lutte contre la désertification ;
 - analyser et rendre visibles les implications sociales, économiques et environnementales de la lutte contre la désertification ainsi que leur lien avec la pauvreté et le développement durable.

DES ACTIVITÉS EN RÉSEAU

- Animation du GTD et centre ressources assuré par le CARI à Montpellier.
- Publication d'une lettre électronique trimestrielle sur l'actualité dans le domaine : infos en bref.
- Démultiplication de l'information en provenance ou à destination de



collectifs ciblés, CRID (45 ONG), CDTM (30 ONG), CSFD, RIOD, RADD, RAC-F, pS-Eau...

- Coordination et partie prenante de l'eniD (european network initiative on Désertification), lien avec le RIOD.

CRÉATION D'OUTILS...

- Edition d'un manuel à l'usage des ONG.
- Réalisation d'un almanach et support pédagogique sur la lutte contre la désertification avec des enfants français et touaregs de l'Adrar des Iforas (Mali).
- Réalisation d'une mallette pédagogique.
- Publication de fiches d'expériences d'actions appuyées par des acteurs français.
- Mise en place d'un site Internet.



Paroles d'ici et d'ailleurs

« Dans les bosquets et sous les tonnelles, quand la pluie tombe sur la colline en dansant semblable à des feuilles, quand la neige tombe, à la fois bénédiction et alliance ; dans la vallée quand vous conduisez vos troupeaux à la rivière, dans vos champs où les ruisseaux, comme des cours d'eaux argentés, rejoignent ensemble la verte parure ; dans vos jardins quand les premières gouttes de rosée reflètent les cieux ; dans vos prés quand la brume du soir voile en partie votre route ; partout la mer est avec vous, témoin de votre héritage, qui réclame votre amour.

Il est en vous ce flocon de neige qui descend vers la mer. »

Gibran Khalil, Le jardin du prophète, ed Mille et une nuits, 2000

« Aucune overdose techno-scientifique ne ruine autant agriculture, environnement et santé que raser arbres, arbustes et buissons champêtres depuis l'équateur jusqu'au cercle polaire. »

*Garczynski François, Arbre, agriculture, environnement, santé, tiers-monde
(Fax : 00 33 4 76 51 38 03)*

« Il faut planter des arbres autour de champs pas trop grands. Les arbres sont nécessaires pour fixer le sol, élever nappe phréatique et sources, et garder la fraîcheur du sol. »

St Barbe Baker Richard, forestier, 1889-1982

« On lit dans les livres qu'au temps jadis, un singe parti de Rome pouvait arriver en Espagne sans toucher terre, rien qu'en sautant d'arbre en arbre. Si c'est vrai, je ne sais... »

Calvino Italo, Le baron perché, ed du Seuil, 1959

« Si demain on te dit : « c'est la fin du monde », plante un arbre ! »

Hadith du prophète Mohamed

Membres ressources du GTD

CARI - Centre d'Actions et de réalisations internationales, animateur du GTD
Patrice Burger, Stéphanie Faure
Tél : + 33 4 67 55 61 18 - Fax : + 33 4 67 55 74 37
Mail : cariasociation@aol.com - caristephanie@aol.com -
Web : http://cari.asso.free.fr

CRID Centre de recherche et d'informations pour le développement
(collectif ONG)
michel faucon - Tél : + 33 1 44 72 07 71 - Fax +33 1 44 72 06 84
Mail : crid@globenet.org - Web : www.globenet.org/crid

Eau Vive
Jacques Pinon, Maggie White Et Christian Houdus
Tél : + 33 1 41 58 50 50 - Fax : + 33 1 41 58 50 58
Mail : eauvive@eauvive.org - Web : eauvive@eau-vive.org

Enda Europe - Environnement et développement europe
Farid Yaker - Tél : + 33 1 44 93 87 41 - Fax: + 33 1 44 93 87 50
Mail: fyaker.enda@wanadoo.fr - Web: www.enda.sn

Essor Echanges Sud/Sud Ouest en milieu Rural
Sophie Baudriller - Tel: + 33 5 61 73 36 25 - Fax: + 33 5 61 73 18 49
Mail : essor.siege@wanadoo.fr - Web : www.multimania.com/essor1

Solagral - Solidarités agroalimentaires
Pierre Castella - Tél : + 33 1 43 94 73 33
Mail : castella@solagral.asso.fr - Web : www.solagral.org

STM Solidarité Tiers Monde
Emmanuel Ball - Tel: + 33 4 67 14 34 89
Mail : ball@dstu.univ-montp2.fr

AFD - Agence française de développement
Constance Corbier - Tél : + 33 1 53 44 34 83 - Fax : + 33 1 53 44 36 08
Mail : corbierc@afd.fr - Web : www.afd.fr

CSFD Comité scientifique français de la désertification
Tél : + 33 4 67 41 62 50 - Fax : + 33 4 67 41 63 30
Mail : francoise.goupil@mpl.ird.fr - Web : www.csf-desertification.org

ROSELT/Oss - Réseau d'observatoires et de surveillance écologique
à long terme
(programme de l'OSS, Observatoire du Sahara et du Sahel)
Opérateur régional IRD / INSAH / CIRAD
Maud Loireau
Tél : + 33 4 67 16 31 95 - Fax : + 33 4 67 16 31 99
Mail: Maud.Loireau@mpl.ird.fr - Web : www.roselt-oss.teledetection.fr

CDTM 34 Centre de documentation Tiers Monde
Tél : + 33 4 67 02 40 79 - Fax : + 33 4 67 02 40 79
Mail : cdtm34@mageos.com

FIPA - Fédération internationale des producteurs agricoles
Nora Ourabah - Tél : + 33 1 45 26 05 53 - Fax : + 33 1 48 74 72 12
Mail : nora.ourabah@ifap.org - Web : www.ifap.org

IFAID - Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement
Yannick Lasica - Tél : + 33 4 67 65 73 75 - Fax: + 33 4 67 65 73 13
Mail : lasica@wanadoo.fr - ifaid@ifaid.org - Web : www.ifaid.org

